

Rapport annuel 2022

Rapports annuels - 2022

Mot de la présidente



Alors que nous terminons la première année de notre plan stratégique 2022-2024, j'éprouve un sentiment de grande réalisation lorsque je réfléchis au travail accompli par Ingénieurs Canada. En 2022, nos priorités stratégiques étaient axées sur ce qui compte le plus : l'équité, la diversité et l'inclusion, l'avenir du génie, l'agrément des ingénieurs, le renforcement de la confiance et de la valeur du permis d'exercice ainsi que la collaboration nationale. Je ne saurais être plus fière des réalisations du personnel d'Ingénieurs Canada et de notre communauté de bénévoles.

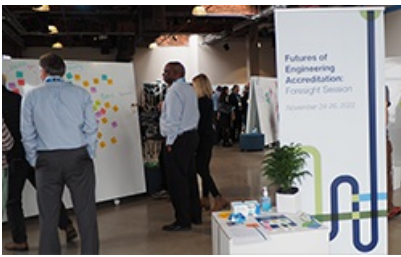
Nous continuons d'accorder la priorité à l'édification d'une profession d'ingénieur plus diversifiée, plus équitable et plus inclusive, particulièrement en renforçant nos connaissances. En collaboration avec Géoscientifiques Canada et Engineers and Geoscientists British Columbia, nous avons mis sur pied une formation sur l'équité, la diversité et l'inclusivité (EDI) pour les ingénieurs et les géoscientifiques : un cours de connaissances fondamentales en ligne et à rythme libre pour perfectionner ses compétences en matière de comportement inclusif et d'intelligence culturelle et émotionnelle. De plus, parmi les recherches et les rapports publiés par Ingénieurs Canada cette année, mentionnons Inclusion des Autochtones en génie, Rapport sur la vérité et la réconciliation dans la formation en génie et, en collaboration avec notre comité consultatif autochtone, une mise à jour de notre guide sur la reconnaissance des territoires ancestraux. Et, par l'entremise de nos organismes de réglementation, Ingénieurs Canada offre également la formation Les 4 saisons de la réconciliation aux ingénieurs, qui cherche à contribuer à la réconciliation et à s'assurer que les connaissances fondamentales sur les peuples, les histoires et les communautés autochtones restent accessibles.

Alors que le monde autour de nous évolue rapidement, les attentes des ingénieurs ne cessent de croître. Des progrès technologiques à la mise en place de nouvelles pratiques d'enseignement, le génie se transforme. Ayant conscience de ces changements émergents, nous avons consacré une priorité stratégique à l'examen du système d'agrément actuel avec l'expertise de la communauté des ingénieurs. En plus des nombreuses réalisations dans le cadre de cette priorité stratégique décrites dans le présent rapport, Ingénieurs Canada a organisé une activité à l'intention parties prenantes pour ce projet, à laquelle ont participé plus de 70 personnes du milieu du génie. Les personnes participantes se sont penchées sur les changements émergents et ont examiné globalement la profession d'ingénieur, formulant des perspectives et des constatations pertinentes pour les questions de recherche du projet.

Comme les innovations les plus récentes sont au cœur des préoccupations, une collaboration et une harmonisation à l'échelle nationale sont plus que jamais nécessaires. Dans une lettre signée par tous les organismes de réglementation du génie au Canada, Ingénieurs Canada a exprimé son accord sur l'usage erroné du titre « ingénieur en logiciel » et des titres connexes au Canada. La lettre, également mise en lumière par les médias grand public, a constitué une occasion de sensibilisation et d'information au sujet des règlements existants et des risques pour la sécurité publique.

En 2022, nous avons également préparé le terrain pour une campagne nationale de marketing qui vise à sensibiliser le public, les diplômés en génie, les ingénieurs stagiaires et les employeurs à la diversité au sein de la profession, à la richesse du génie aussi bien dans les disciplines nouvelles que traditionnelles, et à la valeur du permis d'exercice. Ce travail se fait en collaboration avec les organismes de réglementation et conjointement avec une agence de marketing. La préparation du lancement de la première étape de la campagne est en cours et se déroulera partout au Canada en 2023.

Ce fut une année remarquable qui a mieux positionné Ingénieurs Canada dans sa mission de faire progresser le génie partout au pays. Pendant cette période, mon mandat de présidente a été pour moi à la fois un honneur et une grande responsabilité. Je me réjouis de voir les retombées de ce que nous avons semé aujourd'hui sur l'état actuel et l'avenir de la profession.



Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément



Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation



Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie



Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30



Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice



Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence



Objectif fondamental 1 : Agrément



Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation



Objectif fondamental 3 : Services et outils



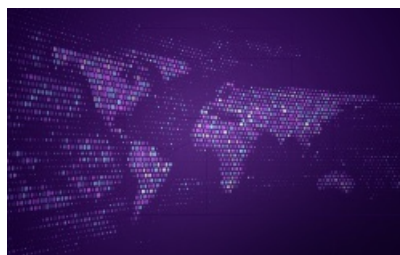
Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux



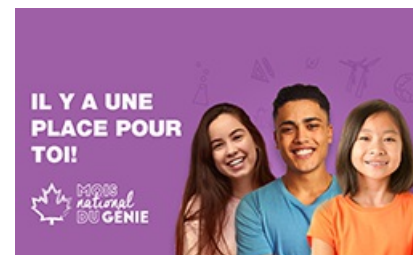
Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral



Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils



Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale



Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement



Objectif fondamental 9 :
Diversité et inclusion



Objectif fondamental 10 :
Protection des marques
officielles



États financiers

Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément

Ingénieurs Canada entreprend un examen fondamental de son système d'agrément. À l'appui de cette priorité stratégique, nous examinons les pratiques exemplaires en matière de formation des ingénieurs, la collaboration avec les organismes de réglementation et les parties prenantes pour comprendre s'il y a un désir d'adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice et, le cas échéant, de mettre à jour le but de l'agrément. On trouvera davantage d'information sur cette priorité stratégique dans le site Avenir de l'agrément en génie.



Au cours de la première partie du projet, des comités de bénévoles ont été mis sur pied pour guider l'élaboration de chaque phase. En 2021, un exercice d'analyse comparative a été effectué entre notre système d'agrément et d'autres systèmes d'agrément des ingénieurs à l'international ainsi qu'avec les systèmes d'agrément d'autres professions réglementées au Canada. Un atelier a été organisé en janvier avec des membres des organismes de réglementation et du corps professoral pour discuter des pratiques actuelles et nouvelles de l'enseignement du génie au Canada; de plus, un rapport de recherche sur le même sujet a été publié plus tard au cours du trimestre. Les rapports sur l'analyse comparative et les pratiques émergentes sont accessibles à l'adresse <https://engineeringfutures.ca/fr/reports-materials>.

Une activité de prospective stratégique a eu lieu les 24 et 25 novembre 2022. Cet événement a réuni des membres des organismes de réglementation, des membres du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) et du Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG), des doyens, des professeurs, des étudiants, des ingénieurs stagiaires, des ingénieurs et des personnes qui travaillent avec des ingénieurs. Ensemble, les membres de ce groupe diversifié ont examiné la profession d'ingénieur de façon holistique, ont anticipé les changements émergents et ont commencé à cerner les incidences qu'auront ces changements sur le système d'agrément et l'exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice du génie. Le groupe y est parvenu en tenant compte de ce que l'ingénieur.e de demain devrait faire et des compétences qu'il ou elle devrait posséder. Un journal complet de l'événement est accessible à l'adresse <https://engineeringfutures.ca/fr/reports-materials>.

En 2023, Ingénieurs Canada réunira environ 90 personnes pour participer à des exercices de simulation afin de concevoir, de mettre à l'essai et d'évaluer des concepts concernant les exigences de formation nécessaires à l'obtention du permis d'exercice et le but de l'agrément. Nous mènerons également des consultations en personne avec les organismes de réglementation, Doyens et doyennes d'ingénierie Canada et d'autres parties prenantes au sujet de l'agrément et des exigences de formation nécessaires à l'obtention du permis d'exercice. D'ici 2024, nous prévoyons présenter au Conseil d'Ingénieurs Canada un document sur la voie à suivre qui recommande les prochaines étapes pour le système canadien d'agrément des ingénieurs et les processus de délivrance de permis d'exercice connexes.

Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation

Nous avons fait de la définition de la collaboration et de l'harmonisation des exigences, des pratiques et des processus entre les secteurs de compétence provinciaux et territoriaux une priorité stratégique. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons avec les organismes de réglementation du génie afin de comprendre les obstacles et les facteurs de réussite menant à l'harmonisation, ainsi que pour comprendre leurs besoins et leurs contraintes en ce qui a trait à la collaboration et à l'harmonisation de la réglementation. Si les organismes de réglementation parviennent à un consensus, nous faciliterons l'adoption d'un accord national établissant les principes d'une harmonisation pancanadienne et les domaines qu'elle visera.



Cette année, les organismes de réglementation ont été consultés sur les leçons tirées des initiatives passées. Nous avons cartographié les pouvoirs législatifs et en avons communiqué les résultats aux groupes de responsables nationaux pertinents afin de déterminer les domaines possibles de collaboration et d'harmonisation. Nous avons également rédigé un énoncé de position sur la collaboration et l'harmonisation en matière de réglementation en plus d'avoir travaillé avec des consultants à la mise au point d'un plan de consultation pancanadien pour nous assurer d'entendre le point de vue des organismes de réglementation

du génie sur ces sujets.

En 2023, nous tiendrons des consultations avec chaque organisme de réglementation pour mieux comprendre le point de vue de chacun, puis nous organiserons un atelier national avec tous les organismes de réglementation pour leur donner l'occasion d'établir une vision commune de la collaboration et de l'harmonisation. Si cette vision est appuyée par tous les organismes de réglementation, nous rédigerons un énoncé de collaboration. Au cours des dernières étapes du projet, nous demanderons à tous les organismes de réglementation de signer cet énoncé, puis nous demanderons au Groupe des chefs de la direction de choisir un premier secteur à harmoniser.

Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie

Bien que la réglementation du génie relève de la compétence des provinces et des territoires, nous appuyons leurs efforts en fournissant aux organismes de réglementation des renseignements sur les incidences à long terme de l'exercice du génie dans les nouveaux domaines et un cadre pour l'évaluation des obligations professionnelles et éthiques. Nos travaux permettent aux organismes de réglementation de renseigner les titulaires de permis sur certains nouveaux domaines d'exercice et de continuer de les réglementer plus efficacement.

Nous nous attelons à la rédaction d'un document de recherche sur le génie énergétique et nous faisons la promotion du rôle des ingénieurs dans les domaines émergents au moyen des énoncés de position nationaux déjà publiés.

L'an prochain, nous publierons notre premier document de recherche et commencerons à travailler à un deuxième dans un domaine d'exercice choisi par les organismes de réglementation. Nous rédigerons également un énoncé de position national sur le rôle des ingénieurs dans les nouveaux domaines de l'exercice du génie.



Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30

À l'appui de l'objectif national d'atteindre une proportion de 30 % des ingénieurs nouvellement agréés qui s'identifient comme des femmes d'ici 2030, Ingénieurs Canada renforce l'élan national en réitérant son engagement et en déployant encore davantage d'efforts dans ce nouveau plan stratégique. Cette année, nous avons tenu une conférence nationale virtuelle pour favoriser les discussions nationales sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans la profession d'ingénieur. Nous avons également établi des partenariats avec des organismes de réglementation pour renforcer la capacité en matière d'EDI à l'échelle nationale. Nous continuons de publier notre bulletin mensuel 30 en 30, et nous en élargissons l'accès, de notre réseau des champions au grand public. Nous avons terminé la stratégie de mobilisation des employeurs axée sur les organismes de réglementation et, en collaboration avec Géoscientifiques Canada, nous avons mis à jour le document « Gérer les transitions : Avant, pendant et après le congé. »



En collaboration avec Géoscientifiques Canada et Engineers and Geoscientists British Columbia, nous avons mis sur pied une formation sur l'EDI pour les ingénieurs et les géoscientifiques (disponible en anglais seulement): un cours de connaissances fondamentales en ligne et à rythme libre destiné à perfectionner ses compétences en matière de comportement inclusif et d'intelligence culturelle et émotionnelle.

L'an prochain, nous tiendrons notre Conférence 30 en 30 avec des séances en ligne et notre premier Sommet sur le leadership des employeurs en personne dès le 24 mai 2023. Nous continuerons également à diffuser des renseignements dans tout le pays et à maintenir nos partenariats avec les organismes de réglementation et les employeurs. Enfin, nous élaborerons une stratégie pour les employeurs.

Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice

Nous souhaitons rehausser le profil du génie à l'échelle nationale et familiariser le public, le gouvernement et les futurs ingénieurs avec l'importance du permis d'exercice et de notre cadre de réglementation. Bien que le public connaisse la profession d'ingénieur et lui accorde sa confiance, nous avons l'occasion de promouvoir, au moyen d'une campagne nationale de marketing, l'incidence du génie sur le bien-être de la société, l'économie et l'environnement.



Cette année, nous avons formé un groupe consultatif composé de membres du personnel des organismes de réglementation afin de fournir des conseils spécialisés sur l'élaboration d'une stratégie de projet et de produits livrables, et de transmettre les connaissances et les résultats de recherche pour améliorer la qualité des produits livrables et les résultats de ce projet.

Nous avons mené des recherches pour cerner les lacunes et déterminer comment les combler. Nous avons également dévoilé des façons de communiquer avec les ingénieurs stagiaires et les personnes diplômées en génie pour les encourager à devenir titulaires de permis. Enfin, nous avons rédigé des messages clés sur la valeur du permis d'exercice et établi les objectifs, la stratégie, le ciblage du public et le plan des communications médiatiques pour notre future campagne de marketing nationale.

Au printemps de 2023, nous lancerons notre campagne de marketing dans tout le pays. Nous entamerons également notre stratégie de rayonnement auprès des ingénieur.e.s stagiaires et des diplômé.e.s en génie.

Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence

Cette priorité vise à soutenir nos efforts collectifs visant à nous améliorer au profit de notre personnel, de nos bénévoles, des organismes de réglementation et de nos clients. En 2021, Ingénieurs Canada a obtenu l'agrément de niveau Or d'Excellence Canada. Des processus et des procédures sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre pour appuyer notre culture d'excellence. Nous avons également cerné et mis en œuvre des pistes d'amélioration continue pour l'innovation, les clients et la gestion des bénévoles.



En 2024, nous prévoyons soumettre notre candidature pour recevoir l'agrément de niveau Platine d'Excellence Canada.

Objectif fondamental 1 : Agrément

Ingénieurs Canada agréé les programmes canadiens de premier cycle en génie au nom des organismes de réglementation. Il y a actuellement 300 programmes de génie agréés, répartis dans 44 établissements d'enseignement supérieur du Canada. Les diplômés qui obtiennent un diplôme d'un programme de génie agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie répondent aux exigences de formation universitaire requises pour obtenir un permis d'exercice auprès des organismes de réglementation du génie du Canada. Depuis 2010, environ 750 personnes ont participé à une visite d'agrément à titre de président de l'équipe des visites, de vice-président, de visiteur du programme ou de visiteur général.



En 2022, les décisions en matière d'agrément se sont poursuivies malgré la pandémie. Sept visites d'agrément virtuelles et 17 visites en personne ont été effectuées, un record pour l'organisme.

En s'appuyant sur les travaux des années précédentes, Ingénieurs Canada a respecté ses engagements d'apporter des améliorations à long terme au système d'agrément et aux processus qui l'appuient. Les travaux se sont poursuivis sur la mise en œuvre de Tandem, un nouveau système de gestion des données qui améliorera les processus opérationnels et réduira le fardeau de la documentation pour Ingénieurs Canada et les établissements d'enseignement supérieur (EES). La mise en œuvre de Tandem devrait être terminée en 2023 pour appuyer le cycle de visites de 2024-2025.

Les améliorations continues aux politiques et aux procédures d'agrément se poursuivent et le deuxième rapport sur la responsabilité en matière d'agrément de 2022 a été publié.

Une consultation a été menée sur les modifications possibles qui peuvent être apportées au système d'agrément pour soutenir la priorité stratégique 30 en 30, et ce travail se terminera en 2023.

Au cours des derniers mois de l'année, une politique visant à éliminer les obstacles à l'agrément des personnes étudiantes qui participent à des échanges internationaux a été élaborée conjointement avec le Comité de liaison des doyens de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada.

Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation

Ingénieurs Canada appuie les organismes de réglementation en favorisant l'échange de renseignements et la collaboration entre les secteurs de compétence. De plus, les réunions rassemblent des membres du personnel travaillant dans des secteurs semblables afin de favoriser un exercice uniforme. Les responsables de l'admission, les responsables de l'exercice, les responsables de la discipline et de l'application de la loi, ainsi que les chefs de la direction ont appuyé les travaux liés à la mise en œuvre des projets sur l'évaluation des compétences, la base de données sur les établissements et les diplômes étrangers et la base de données nationale sur l'adhésion. Ingénieurs Canada appuie également la communication des renseignements en réunissant les groupes de responsables des finances, des TI et des communications pour leur permettre de discuter des défis et des solutions les uns avec les autres.



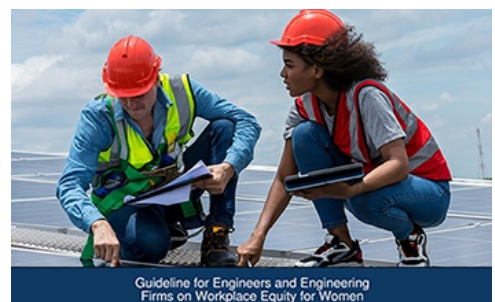
En août dernier, Ingénieurs Canada et les organismes de réglementation du génie ont publié une déclaration cosignée dans laquelle ils réitéraient l'importance de réserver l'utilisation du terme « ingénieur » exclusivement aux personnes qui détiennent un permis d'exercice du génie. Le fait d'exiger que seules les personnes compétentes portent le titre d'ingénieur permet de garantir que le public sait clairement qui peut exercer le génie et qu'il peut accorder sa confiance à la profession. En cas de défaillance relative à l'ingénierie, les titulaires de permis seront tenus responsables par leur organisme de réglementation du génie.

Objectif fondamental 3 : Services et outils

Bureau canadien des conditions d'admission en génie

Par l'entremise du Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG), Ingénieurs Canada élabore et maintient des documents, des guides et des programmes d'examens pour répondre aux besoins des titulaires de permis d'exercice et des candidats au permis d'exercice. En 2022, le BCCAG a créé ou mis à jour les documents suivants :

- » Nouveau guide public sur l'équité des genres en milieu de travail destiné aux ingénieurs et aux firmes d'ingénierie
- » Version révisée du programme d'examens de génie des matériaux
- » Version révisée du programme d'examens de génie aérospatial/aéronautique



Guideline for Engineers and Engineering Firms on Workplace Equity for Women

»Version révisée du programme d'examens de génie agricole/biosystèmes/bioressources/alimentaire

Parmi les nouveaux documents de 2023, on compte un nouveau guide public sur la consultation et la participation des Autochtones à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie, et une nouvelle étude de faisabilité d'autres méthodes d'évaluation des candidats issus de programmes non agréés par le BCAPG. Le BCCAG poursuivra également ses travaux concernant un nouveau guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles à l'intention des organismes de réglementation, et un guide sur l'aptitude à l'exercice, tous deux entamés en 2022.

Base de données nationale sur l'adhésion

Une nouvelle base de données nationale sur l'adhésion (BDNA, utilisée par le personnel des organismes de réglementation pour faciliter la mobilité des personnes inscrites partout au Canada) a été mise en œuvre en 2022. Le nouvel outil offre une fonctionnalité améliorée au personnel des organismes de réglementation et d'Ingénieurs Canada, ainsi qu'un système plus sécurisé et plus stable.

Outil d'évaluation sur la base des compétences

En 2022, la traduction de tous les modules principaux de l'outil d'évaluation sur la base des compétences (EBC) a été terminée. Bien que certaines vidéos d'assistance soient encore à traduire, l'outil est maintenant accessible dans les deux langues officielles pour tous les organismes de réglementation.

Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux

Ingénieurs Canada offre plusieurs produits et services d'assurance aux titulaires de permis d'exercice du génie et des géosciences (actifs ou retraités), à leur cabinet, à leur famille et à leurs entreprises.

En 2022, une nouvelle entente de rétention de cinq ans a été lancée pour le programme d'assurance vie temporaire.

Une initiative de plafonnement des taux a été mise en œuvre pour le programme d'assurance habitation, au profit de 40 000 clients. Nous avons également décidé de maintenir notre initiative de rétention de trois ans, qui aura une incidence positive sur 5 500 titulaires de police.



Le nombre total de centres auto TD Assurance, qui offrent une solution à guichet unique aux clients pour obtenir des conseils en matière de réclamation, faire réparer leur voiture et louer une voiture, est passé à 25 au Canada.

Nous avons mis en œuvre une entente révisée d'une durée d'un an, avec renouvellement automatique d'un an pour notre programme d'assurance pour animaux de compagnie.

À mesure que les restrictions liées à la COVID-19 ont été assouplies, le retour des réunions en personne a entraîné une augmentation de l'utilisation des programmes Voyages d'affaires et Réunions et événements d'Air Canada.

Un nouveau courtier – Actuarial Analytics – a été sélectionné pour notre programme national d'avantages sociaux collectifs.

Nous avons lancé dans les réseaux sociaux une quatrième campagne de sensibilisation au Programme d'assurance responsabilité professionnelle secondaire (SPLIP).

En 2022, en s'appuyant sur la réussite de la campagne #RegardsSurLeGénie de 2021, Ingénieurs Canada a collaboré avec TD Assurance pour attirer le public avec notre bulletin *Parlons génie* et le site Web d'Ingénieurs Canada. La série a recueilli près de quatre millions d'impressions sur les médias sociaux, tandis que la promotion connexe des programmes d'assurance habitation et automobile de TD Assurance a reçu plus de trois millions d'impressions dans la foulée de la campagne.

En 2023, en collaboration avec Manuvie, nous lancerons une campagne de marketing pour célébrer le 75^e anniversaire du programme de l'assurance vie temporaire. Nous mettrons également en œuvre une initiative de crédit de prime pour les personnes déjà inscrites au programme d'assurance vie temporaire parrainé par Ingénieurs Canada. Nous planifions également un examen du programme d'avantages sociaux de notre programme national d'avantages sociaux collectifs.

Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral

Ingénieurs Canada fournit des opinions fondées sur des données probantes en ce qui concerne des questions de politiques publiques qui touchent les organismes de réglementation du génie et la profession, faisant valoir les intérêts de la profession et exerçant une influence sur les prises de décisions gouvernementales. Ingénieurs Canada participe activement aux affaires publiques et aux relations gouvernementales, en ajoutant le point de vue du génie dans la création des politiques et en intégrant l'expertise du génie dans la rédaction et l'examen des politiques.



Ingénieurs Canada vise à influencer la prise de décisions à l'échelle nationale en créant et en diffusant des énoncés de principe nationaux, des énoncés de position, des présentations gouvernementales et des occasions de mobilisation.

Énoncés de principe nationaux

Ingénieurs Canada a recours à des énoncés de principe nationaux pour formuler les priorités de la profession d'ingénieur en matière de politiques publiques à l'intention du gouvernement.

En 2022, Ingénieurs Canada a rédigé et révisé les documents suivants :

- » Nouveaux énoncés de principe nationaux :
 - » Déployer le potentiel du Canada : Le rôle essentiel des ingénieurs dans la croissance de la productivité
 - » Le rôle des Ingénieurs dans la construction d'un Canada sécuritaire et résilient
- » Révision des Énoncés de principe nationaux suivants :
 - » Sélection basée sur les compétences
 - » Approvisionnement des biens et services

En 2023, Ingénieurs Canada rédigera de nouveaux énoncés de principe nationaux sur des sujets tels que le rôle des systèmes de ventilation et de la gestion des bâtiments dans la réduction de la transmission des contaminants par voie aérienne, la réglementation fédérale visant la conception des petits bateaux de pêche, le rôle des ingénieurs pour aider le Canada à atteindre la carboneutralité et l'exercice professionnel dans le domaine du génie biomédical. Ingénieurs Canada révisera également ses énoncés de principe sur le rôle des ingénieurs dans la reprise économique à long terme du Canada ainsi que sur les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Énoncés d'enjeu

Les énoncés d'enjeu sont conçus pour répondre rapidement aux mesures prises par le gouvernement ou aux préoccupations émergentes qui touchent les organismes de réglementation et la profession d'ingénieur. En 2022, Ingénieurs Canada a publié un nouvel énoncé d'enjeu au sujet de la réglementation fédérale sur la conception des petits bateaux de pêche.

Mémoires à l'intention du gouvernement

En 2022, Ingénieurs Canada a activement défendu les intérêts de la profession d'ingénieur en présentant des mémoires au gouvernement fédéral sur des enjeux cruciaux ainsi qu'en collaborant avec les représentants de celui-ci. Ces efforts ont donné plusieurs occasions à Ingénieurs Canada de fournir des idées et des recommandations sur des sujets liés à la réglementation de la profession d'ingénieur. En voici des exemples :

- » Commentaires d'Ingénieurs Canada soumis à Environnement et Changement climatique Canada sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada
- » Mémoire sur les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2023 - présenté par Ingénieurs Canada
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada soumis à Environnement et Changement climatique Canada sur le document de travail touchant la Stratégie nationale d'adaptation du Canada

- » Commentaires d'Ingénieurs Canada soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada au sujet de l'initiative Éliminer les obstacles réglementaires intergouvernementaux.
- » Témoignage d'Ingénieurs Canada au Comité sénatorial permanent des transports et des communications
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada à l'intention de l'American Society for Testing and Materials (ASTM) International portant sur la modification proposée par ASTM International du terme « engineer » figurant dans la norme ASTM F2783
- » Commentaire d'Ingénieurs Canada soumis aux ministres Blair et Guilbeault sur le rapport « Bâtir un Canada résilient » du Conseil des académies canadiennes
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada soumis à Pêches et Océans Canada et à Transports Canada concernant la réglementation fédérale sur la conception des petits bateaux de pêche
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada soumis à Environnement et Changement climatique Canada sur le Plan national de science et de connaissances relatives au changement climatique – Science du climat 2050
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes concernant les consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2022
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada sur les modifications proposées au Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres (RPT)

Nos mémoires au gouvernement sont accessibles dans notre site Web.

Possibilités de participation

Ingénieurs Canada a également tenu régulièrement des réunions avec des élus et des responsables du gouvernement pour offrir son avis d'expert et pour discuter de questions relatives aux organismes de réglementation du génie et à la profession d'ingénieur. Nous avons également présenté un témoignage au Comité sénatorial permanent des transports et des communications dans le cadre de son Étude sur l'incidence des changements climatiques sur les infrastructures essentielles dans les secteurs des transports et des communications ainsi que sur les répercussions corrélatives sur leurs interdépendances.

Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils

Ingénieurs Canada surveille l'environnement international et national et communique ces renseignements stratégiques aux organismes de réglementation du génie afin qu'ils puissent s'adapter aux tendances à venir et atténuer les risques.

S'appuyant sur un sondage mené en 2021, des ateliers ont été organisés avec diverses parties prenantes afin de discuter de l'avenir de la profession d'ingénieur et de l'analyser. À la suite de nombreux ateliers avec ce groupe, un rapport de vision a été rédigé et communiqué aux organismes de réglementation. Il a recueilli des points de vue sur les changements qui auront probablement une incidence sur la profession d'ingénieur au cours de la prochaine décennie.



Parmi les nouveaux documents de 2023, on compte un document de recherche réglementaire sur le génie multidisciplinaire.

Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale

Ingénieurs Canada mène des activités internationales au nom des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux. Les ententes internationales, les bases de données et l'information sont utilisées et communiquées pour faciliter la mobilité des personnes au Canada et des ingénieurs canadiens à l'étranger. Nous diffusons également de l'information aux organismes de réglementation sur les tendances internationales, en les aidant à s'adapter à un contexte en constante évolution. Enfin, nous aidons les personnes formées à l'étranger à comprendre le contexte réglementaire du génie au Canada au moyen du

site Web Ingénieurs-ici.

Un des faits saillants de cette année, c'est que le statut de signataire de l'Accord de Washington d'Ingénieurs Canada a une fois de plus été renouvelé pour un mandat maximal de six ans. L'Accord de Washington comprend 23 secteurs de compétence qui reconnaissent l'équivalence substantielle de leurs systèmes d'agrément de premier cycle en génie. Notre participation continue facilite l'obtention du permis d'exercice des personnes diplômées de ces secteurs de compétence et nous donne la capacité d'influer sur les points de référence internationaux en ce qui a trait à l'agrément des ingénieurs de premier cycle. Nous continuons également d'être membre de l'International Professional Engineering Alliance (IPEA) et de l'APEC Engineering Alliance (APEC EA), de l'ABET et de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI).



Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement

Ingénieurs Canada fait la promotion de la contribution du génie à la société canadienne et vise à inciter les jeunes générations à se joindre à la profession d'ingénieur.

En 2022, un nouveau site Web, Explore le génie, a été lancé pour fournir des renseignements et attirer de futurs ingénieurs dans la profession. De nouvelles études de cas ont également été ajoutées au cours en ligne ouvert à tous (MOOC) *L'ingénierie durable*, un partenariat entre Ingénieurs Canada et Polytechnique Montréal. Par l'entremise du Groupe de travail national sur le rayonnement, le personnel des organismes de réglementation continue de collaborer à des initiatives pancanadiennes visant à accroître la visibilité de la profession d'ingénieur.



Programme d'écusson pour les Guides

L'écusson d'ingénierie a été créé pour être remis aux Guides et aux Scouts qui mènent à bien des activités liées au génie ou aux géosciences tout en en apprenant davantage sur les professions d'ingénieur.e et de géoscientifique grâce à une interaction directe avec un membre de la communauté du génie ou des géosciences. Une fois l'activité terminée, les Guides et les Scouts peuvent obtenir cet écusson gratuitement. En 2022, nous avons remis 2 174 écussons.

Programme Ville du futur

L'expérience Ville du futur est une activité gratuite virtuelle ou en personne qui permet aux élèves de la 6e à la 8e année de découvrir le processus de conception en ingénierie en imaginant ce que pourrait être une ville dans 100 ans. Travaillant en équipe et guidés par un membre du personnel enseignant et un mentor bénévole en génie, les élèves construisent un modèle physique ou plusieurs segments modèles de leur ville. Le thème de l'expérience en 2022 était « Vivre sur la Lune ». Le thème de 2023 sera « Un avenir sans déchets ».

Mois national du génie

Le Mois national du génie est la grande célébration annuelle du génie au Canada. Un thème différent est mis en valeur chaque semaine, et les ingénieurs, les ingénieurs stagiaires et les entreprises d'ingénierie sont encouragés à afficher leur fierté de faire partie de la profession.

Prix d'Ingénieurs Canada

Les Prix d'Ingénieurs Canada ont pour objet de reconnaître et de célébrer les réalisations d'ingénieurs et d'étudiants en génie qui font avancer la profession d'ingénieur et qui améliorent la qualité de vie de la population canadienne et du monde entier. Les lauréats et lauréates de 2022 sont :

- » Digvir S. Jayas, O.C., D.Sc., P.Eng. – Médaille d'or
- » Bob Dony, Ph.D., FEC, P.Eng. – Distinction pour services méritoires – Service professionnel
- » Sandra Odendahl, P.Eng. – Distinction pour services méritoires – Service communautaire
- » Sanjeev Bedi, Ph.D., P.Eng. – Médaille de distinction pour la formation en génie
- » Ève Langelier, ing., Ph.D. – Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie
- » Stephanie Quon – Médaille d'or des étudiant.e.s en génie

Renseignez-vous sur les lauréats : 2022 Récipiendaires.

Bourses d'études d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada offre trois bourses d'études, une pour les étudiantes et étudiants de premier cycle et deux pour celles et ceux des cycles supérieurs. Les lauréates et lauréats des bourses de 2022 sont :

Bourses d'études Ingénieurs Canada-TD Assurance Meloche Monnex (7 500 \$)

- » Adam Robertson, M.A.Sc., P.Eng.
- » Bai Bintou Kaira, P.Eng.
- » Michelle Tilford-Shaw, P.Eng.

Bourses d'études Ingénieurs Canada-Financière Manuvie (12 500 \$)

- » Cody Kupferschmidt, M.Sc., P.Eng.
- » Niema Afroze, P.Eng.
- » Parham Joulani, M.Sc., P.Eng.

Bourse de leadership d'Ingénieurs Canada (4 000 \$)

- » Antoine Poissant
- » Abduljawad (A.J) Kourabi
- » Amanda Quinn
- » Chigozie Enyinnaya-Okidi
- » Madison Squires
- » Shanleigh McKeown
- » Stephanie Quon
- » Vincent d'Entremont

Renseignez-vous sur nos boursières et boursiers de 2022 : Récipiendaires des bourses 2022.

Fellows d'Ingénieurs Canada

En 2022, les personnes suivantes ont reçu le titre de Fellow d'Ingénieurs Canada pour leur contribution remarquable à la profession d'ingénieur par leur action au sein d'Ingénieurs Canada ou des organismes de réglementation du génie provinciaux et territoriaux.

Ingénieurs Canada

- » Johanne Lamarche, FEC (Hon.)

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

- » Samer Adeeb, FEC, P.Eng.
- » Peter Chan, FEC, P.Eng.
- » Janet Elliott, FEC, P.Eng., PhD
- » Travis Fillier, FEC, P.Eng.
- » Tom Johnston, FEC, P.Eng.
- » Geoffrey Kneller, FEC, P.Eng.
- » Brian Pearse, FEC, P.Eng.
- » Jessica Vandenburghe, FEC, P.Eng.
- » Jason Vanderzwaag, FEC, P.Eng.

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan (APEGS)

- » Kristen J. Darr, FEC, P.Geo.
- » Lei Meng, FEC, P.Eng.
- » Kevin L. Ness, FEC, P.Eng.
- » Satyanarayan Panigrahi, FEC, P.Eng.
- » Bruce A. Peberdy, FEC, P.Eng.
- » Ondiverrapan Thirunavukkarasu, FEC, P.Eng.
- » Lisa N. White, FEC, P.Eng.

Engineers and Geoscientists British Columbia

- » Damineh Akhavan, FEC, P.Eng.
- » Megan Archibald, FEC (Hon.)
- » James Blake, FEC, P.Eng.
- » Lina Bowser, FEC (Hon.)
- » Jennifer Cho, FEC (Hon.)
- » Gordon Doerksen, FEC, P.Eng.
- » Thomas Drackett, FEC,

- » Donald Gamble, FEC (Hon.)

- » Frederick Hanley, FEC (Hon.)

- » Dr. Diane Cecile Kennedy, FEC, P.Eng.

- » Anja Lanz, FEC, P.Eng.

- » Deesh Olychick, FEC (Hon.)

- » Jason Ong, FEC (Hon.)

- » Neil Russell, FEC (Hon.)

- » Caroline Westra, FEC (Hon.)

Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick

- » Stamatia Baker, FEC (Hon.)

- » Phillip (Phil) Lamey, FEC, P.Eng.

- » William (Bill) Lamey, FEC, P.Eng.

- » Kirk Murray, FEC, P.Eng.

- » Maggie Stothart, FEC, P.Eng.

Engineers Geoscientists Manitoba

- » Anand Birur, FEC, P.Eng.

- » Tabitha Bohrn, FEC, P.Eng.

- » Neil Chandler, FEC, P.Eng. (SM)

- » Cameron Dyck, FEC, P.Eng.

- » Robert Janz, FEC (Hon.)

- » Michael Maendel, FEC, P.Eng.

- » Jason Phillipow, FEC, P.Eng.

- » Andrea Watts, FEC, P.Eng.

- » Scott Whaley, FEC, P.Eng.

Engineers Nova Scotia

- » Nadine Avery, FEC (Hon.)

- » Beth Belliveau-Sollows, FEC (Hon.)

- » Brittany Dart, FEC (Hon.)

- » Christine Larocque, FEC

Professional Engineers and Geoscientists of Newfoundland and Labrador (PEGNL)

- » Sudeshna Abbott, FEC, P.Eng.

- » Keather C. Appleby, FEC, P.Eng.

- » William A. O'Keefe, FEC, P.Eng.

Professional Engineers Ontario (PEO)

- » Afshin Azadmanesh Samimi, P.Eng.

- » Maria Fernanda Affonso, FEC, P.Eng.

- » Naeim Azizi Tavakkoli, P.Eng.

- » Steven Bailey, P.Eng.

- » Sanjeev Bedi, FEC, PhD, P.Eng.

- » Ruben Burga, P.Eng.

- » Jeremy Carkner, P.Eng.

- » Pellegrino Castaldo, P.Eng.

- » Michael Stephen Georgas, P.Eng.

- » Sharon Gillam, FEC (Hon.)

- » Md Akhtar Hossain, P.Eng.

- » Tao Fai Lee, P.Eng.

- » Huirong Min, P.Eng.

- » Ted Naugler, P.Eng.

- » Juwairia Obaid, P.Eng.

- » Sandra Odendahl, FEC, P.Eng.

- » Daniel Ospina, P.Eng.

- » Efeng Pan, P.Eng.

- » John Penaranda, P.Eng.

- » Leah Price, FEC (Hon.)

- » Julija Rakocevic, P.Eng.

- » Shiraz Rehmani, P.Eng.

- » Peter Cornelius Rusch, P.Eng.

- » Marcel Titus Rusu, P.Eng.

- » Farhad Saghezchi, P.Eng.

P.Eng.

»Cameron W. Finnigan,
FEC, P.Eng.

»Kumar Fonseka, FEC,
P.Eng.

(Hon.)

»Virginia MacQuarrie, FEC
(Hon.)

»Denise Pothier, P.Eng.

Engineers PEI

»Greg Clayton, FEC, P.Eng.

»Elliott Coles, FEC, P.Eng.

***Ordre des ingénieurs du
Québec (OIQ)***

»Pierre Jean, FEC, ing.

»Najat Kamal, FEC, ing.

»Eve Langelier, FIC, ing.,
Ph.D.

»Bilal Sherazi, P.Eng.

»Venkatraman Sundar,
P.Eng.

»William Teron, P.Eng.

»William Van-Heyst, P.Eng.

»Arash Yazdani, P.Eng.

Objectif fondamental 9 : Équité, diversité et inclusion

Ingénieurs Canada collabore avec les organismes de réglementation du génie, les ingénieurs, les employeurs, les établissements d'enseignement secondaire et les étudiants en génie pour s'assurer que la profession reflète la démographie de la société canadienne et continue de répondre aux besoins de l'économie du pays. Nous avons également recueilli et diffusé des données dans le cadre du Rapport national d'enquête sur les effectifs et nous établissons des partenariats de recherche sur les femmes en génie. Nous avons également mis à jour le rapport Gérer les transitions.



Nous avons publié un rapport sur la représentation des Autochtones au sein de la profession d'ingénieur au Canada cette année, qui a conclu que les peuples autochtones sont sous-représentés dans les professions liées au génie par rapport à leur proportion dans la population totale et dans la population active, à la fois à l'échelle provinciale et nationale. Nous avons également publié un rapport sur l'inclusion des Autochtones en génie, qui explore comment favoriser une plus grande inclusion des Autochtones au sein de la profession, améliorer les soutiens et réduire les obstacles auxquels se heurtent les ingénieurs autochtones pendant leurs années de formation et leurs études postsecondaires. Nous avons également révisé un guide de Reconnaissance des Premières Nations et des territoires ancestraux en collaboration avec le Comité consultatif autochtone.

Par l'entremise des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, Ingénieurs Canada offre également la formation Les 4 saisons de la réconciliation aux ingénieurs, qui cherche à contribuer à la réconciliation et à s'assurer que les connaissances fondamentales sur les peuples, les histoires et les communautés autochtones restent accessibles. Ingénieurs Canada s'attelle également à la présentation d'une demande pour obtenir la certification Relations progressistes avec les Autochtones du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, un processus qui a commencé cette année.

Nous participons également au groupe de travail du Réseau pour la décolonisation et l'autochtonisation de la formation en génie, et représentons le Canada par l'entremise du Conseil consultatif autochtone canadien (CCAC) en tant que membre votant à l'American Indian Science and Engineering Society (AISES). Nous mettons également en œuvre le plan national d'inclusion des Autochtones et de réconciliation en génie.

Objectif fondamental 10 : Protection des marques officielles

En collaboration avec les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, Ingénieurs Canada a, en 2022, donné son consentement à 50 demandes d'enregistrement de sociétés de régime fédéral dont le nom comprenait l'une de ses marques officielles.

De plus, nous avons fermé huit dossiers d'opposition concernant des marques de commerce, deux d'entre eux s'étant terminés par des abandons et six par des règlements. Ingénieurs Canada est ressorti gagnant d'une audience et deux dossiers ont été radiés sur six identifiés aux fins de radiation.



Ingénieurs Canada est le propriétaire d'une marque officielle pour chacun des titres suivants :

- » ENGINEER
- » ENGINEERING
- » CONSULTING ENGINEER
- » PROFESSIONAL ENGINEER
- » P.ENG.
- » GÉNIE
- » INGÉNIERIE
- » INGÉNIEUR CONSEIL
- » INGÉNIEUR
- » ING.

États financiers

Télécharger les états financiers de 2022.